

PROCES-VERBAL – REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 JUILLET 2010

Le 12 juillet 2010 à 18 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Rieumes dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame MAURY Christiane, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 juillet 2010.

Etaient Présents : Mmes LARRIEU.RIMAILHO.

MM ABRIBAT.CASSAGNERES.DUDOGNON.ESTOURNES.HUET.MANERA.MAYMAT.SOLANA.

Monsieur Jean-Pierre SOLANA a été élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

-Lecture et approbation à l'unanimité des Procès verbaux des séances du 9, 19 et 24 avril 2010 et signature du registre des délibérations.

-Virements crédits Mairie/assainissement – rectifications BP 2010 -Délibération est prise à l'unanimité pour approuver les décisions modificatives afin de remettre en phase avec la réglementation le budget de la commune et de l'assainissement suite à des erreurs d'imputations (demandé par la S/Préfecture et le Percepteur).

-Travaux chapelle de l'Ormette –Délibération est prise à l'unanimité pour demande de subvention auprès du Conseil Général pour les travaux urgents de réfection de la Toiture consécutifs à un risque d'effondrement.

-Déplacement Borne Incendie Maison du Tailleur – Délibération est prise à l'unanimité pour demande de subvention auprès du Conseil Général.

-Bureau d'Etudes réhabilitation Médiathèque, Perception et la halle aux marchands – Délibération est prise à l'unanimité pour demande de subvention auprès du Conseil Général, de la DRAC et de la Région Midi-Pyrénées.

-Travaux Maison du tailleur - Délibération est prise à l'unanimité pour participer aux aménagements réalisés par la Communauté de Communes par fonds de concours.

-Virements de crédits n°2 commune – Délibération est prise à l'unanimité pour approuver la décision modificative d'augmentation des crédits aux comptes 204158/21318-14/21318-39-2152-28/2152-40, prélevés sur les comptes 2111/2318-36.

-Actualisation des tarifs assainissement – Délibération est prise à l'unanimité pour approuver la modification des tarifs de branchements à l'assainissement à compter du 16 juillet 2010.

-Autorisation recrutement d'agents saisonniers ou occasionnels – Délibération est prise à l'unanimité pour approuver dans le cadre de la loi le recrutement occasionnel par Mme le Maire de personnel en cas de surcroît temporaire de travail , pour la piscine municipale et pour le remplacement de personnel absent.

-Tarifs Municipaux – Délibération est prise à l'unanimité pour ne pas augmenter les autres tarifs municipaux à compter du 1^{er} juillet 2010 (droits de place – Piscine – Médiathèque).

-Annulation délibération du 29 juillet 2009 garantie d'emprunt les Châlets – Délibération est prise à l'unanimité pour annuler cette décision.

-Extension du périmètre du SITPA – Délibération est prise à l'unanimité pour accepter cette extension du Syndicat Intercommunal Transport Personnes Agées aux communes de Auragne, Castanet-Tolosan, Castelbiague, Moustajon, St-Aventin, Sajas et Segreville.

-Emprunts Commune/Assainissement – Délibération est prise à l'unanimité pour contracter auprès de la Caisse d'épargne un prêt d'un montant de 612500€ sur 15 ans au taux de 3.30% + un prêt complémentaire auprès de DEXIA d'un montant de 87500€ sur 15 ans au taux de 2.12% pour la commune et pour l'assainissement un prêt principal de 125000€ (caisse d'épargne) et un prêt complémentaire de 37500€ (Dexia) – conditions identiques. Emprunts destinés à financer les investissements 2010/2011.

-Subventions exceptionnelles – Délibération est prise à l'unanimité pour accepter de verser les subventions exceptionnelles suivantes :

| | |
|-------------------------|--------|
| Ciné guinguette | 500 € |
| AJH | 500 € |
| NEUROGEL | 1000 € |
| UNSS | 300 € |
| Boule Lyonnaise | 500 € |
| La souris sur le gâteau | 200 € |
| TOTAL | 3000 € |

La subvention de 200 € refusée par le Club taurin sera reversée au CCAS – accepté à l'unanimité.

-Convention Comité fêtes – Délibération est prise à l'unanimité pour accepter la convention d'objectifs passée avec le comité des fêtes. Partenariat réglementaire.

-Accès TEPACAP - Délibération est prise à l'unanimité pour accepter l'aménagement de l'accès à TEPACAP et la cession à l'euro symbolique de plusieurs parties de parcelles pour une contenance de 1333 m2 au Conseil Général, avec jouissance du bois coupé à la commune.

-**Acoustique salle du Conseil** – Délibération est prise à l'unanimité pour demander une subvention auprès du Conseil Général pour cette réalisation.

-**Pool Routier** – La maîtrise d'œuvre du pool routier actuel sera assurée par la SARL BFE de Fonsorbes (31). Pool qui débutera en septembre 2010.

-**Réseau informatique** – Délibération est prise à l'unanimité pour demande de subvention maximum auprès du Conseil général pour la mise à niveau du réseau informatique et du réseau de téléphonie.

-**Columbarium** – Délibération est prise à l'unanimité pour demande de subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général pour la construction d'un columbarium 12 cases avec toiture.

-**Restructuration DDT** – Délibération est prise à 10 voix pour et 1 abstention pour accepter le maintien des unités territoriales notamment sur Carbonne.

-**Programme Départemental Assainissement 2008** – Délibération est prise à l'unanimité pour demande d'aide à l'Etat, le Département et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

-**Indemnités de conseil** – Délibération est prise à l'unanimité pour renouveler les permanences du service des Impôts en 2010 avec prise en charge des indemnités (deux matinées par semaine).

-**Acquisition défibrillateur** – Délibération est prise à l'unanimité pour demande de subvention auprès du Conseil Général.

INFOS DIVERSES

-**Convention Chambre d'Agriculture** - Information est donnée par Mme le Maire concernant la convention de location d'un local au 2^{ème} étage de la mairie conclue entre la commune et la Chambre d'Agriculture, pour un montant annuel de 2040 € charges comprises (sauf téléphone et internet).

-**Reprises concessions au cimetière** —Mme le Maire informe le conseil municipal qu'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon est en cours.

-Le rapport d'activités 2009 du Syndicat des Eaux est disponible au secrétariat.

-le rapport d'activités 2009 de GRDF est disponible au secrétariat.

-Travaux de chaufferie Résidence Personnes Agées « Les Lauriers » prévus en septembre par la SA Les Chalets (coût : 38 000 € pris sur les montants de provisions pour grosses réparations versés par le CCAS et s'élevant à ce jour à 103 000 €) .

-Avenant desserte Gaz disponible au secrétariat.

-Le service civique note du Préfet.

QUESTIONS DIVERSES

- La cité En Sagazan – espaces verts privés entretenus à ce jour par la Société des Châlets – pourparlers en cours avec la SA LES CHALETS.
- Travaux signalisation/marquage – peintures terminées fin juillet + signalisation.
- ONF – Problèmes pour faire respecter l'enlèvement du bois dans la forêt communale, notamment sur les parcelles bordant le CAT Les Pins – on insiste fermement.
- Relevage de l'orgue en phase d'achèvement fin juillet.
- Affaire Maîtrise d'œuvre travaux LAGUENS (club house du rugby) – Certainement contentieux sur prestations.
- Classement lotissement « Le pré » et « Les tuileries » - seront proposés au prochain conseil.
- Souci entrées piscine (jour et nuit) – la PM et la gendarmerie agissent de concert.
- Ouverture de la crèche officiellement il y a 15 jours.....soucis de réception des travaux sur différents bâtiments communaux (club house du rugby, crèche, école maternelle, etc...)
- La Commune de Rieumes est la seule à ne pas avoir bénéficié du reversement de FCTVA, le dossier communiqué était incomplet. Le nécessaire a été fait par le nouveau Directeur Général des Services pour régulariser cette situation.

Affiché le 16 Juillet 2010

Le Secrétaire de Séance

Mme le Maire

J.P. SOLANA

Christiane MAURY